



Prochaine réunion du conseil municipal : le jeudi 19 décembre 2024 à 18h30 à la Mairie de Restigné, salle Colette Spicciani.

Ordre du jour :

- Recensement de la population – création de postes et fixation de la rémunération
- Finances – caution - régularisation comptable
- Statut SIEIL – modification des statuts
- Centre de Gestion 37 – convention unique pour les prestations pôle emploi public
- Travaux place de la mairie et ses abords – choix de l'entreprise
- Informations comptables : présentations des dépenses engagées dans le cadre de la délégation donnée au Maire par le conseil municipal
- Point sur les regroupements intercommunaux
- Questions diverses : CCTOVAL - PLUi